

# COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

## Procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2018

Membres présents : 13

Agnès THIBAULT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Jean-Pierre AMOUREUX, Marina BANAS, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE-BONJUS, Sébastien GAY, Aline MOLLER-GRASSER, Patricia ROBIN-IBANEZ, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

- Retour d'expérience de l'exercice concernant le Plan Communal de Sauvegarde en présence de Bernard ORBLIN
- Point sur les travaux du gîte et de la salle des fêtes
- Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent
- Renouvellement du contrat de logiciels sur 3 ans
- Biennale de Sologne
- Tarifs et règlement de la salle des fêtes
- Dossier concernant la Dotation Départementale d'Aménagement Durable
- Subventions diverses
- Questions et informations diverses

### ***Retour d'expérience concernant l'exercice PCS du 18 octobre 2018 :***

Bernard ORBLIN, Officier de Gendarmerie, qui avait accepté de piloter l'exercice, a, dans un 1<sup>er</sup> temps, commenté les constats faits à chaud, complétés ensuite à mesure par les participants. Il a rappelé qu'une gestion de crise exige une organisation, une capacité de diagnostic, une évaluation des priorités et des décisions les plus adaptées. Pour cela l'autorité responsable doit avoir la capacité d'organiser les efforts des différents intervenants, veiller à l'unité et à la cohérence des différentes actions et interventions. Il a insisté également sur le nécessaire travail en équipe pour aider la personne qui exerce la responsabilité. Enfin il explique que, pour mieux intégrer le stress généré par les situations de catastrophe, il faut toujours viser à l'amélioration de l'organisation afin de créer des réflexes.

Madame le Maire remercie Bernard ORBLIN de son concours.

### ***Point sur les travaux du gîte et de la salle des fêtes :***

- La salle des fêtes : après quelques précisions données sur l'aménagement, sur le déroulement des travaux et le nécessaire cadrage des entreprises, la discussion a porté sur l'aspect extérieur de la salle et le choix des couleurs ; les avis étant très partagés, il fallut recourir au vote. C'est la proposition de l'architecte qui a été retenue : huisseries rouge grenat, encadrement gris foncé et enduit gris très clair.
- Le gîte : la nécessaire démolition de certaines parties de l'immeuble a révélé l'état de délabrement de l'ensemble. Des solutions sont à l'étude.

### ***Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent :***

Il s'agit du poste aux déchets verts dont les horaires varient en fonction de la saison (hiver : du 1<sup>er</sup> décembre au 28 février). Unanimité.

### **Renouvellement du contrat *SEGILOG* sur 3 ans :**

Il s'agit des logiciels de comptabilité, facturation et autres domaines d'activité de la commune, assistance y compris : unanimité pour cet outil indispensable.

### **Biennale de Sologne :**

Sur les 230 artistes proposés par Sculpt en Sologne, 3 potentiellement ont été retenus : FERDINAND, NASSYO et BAUBO. L'artiste donnera cours à son inspiration sur le pignon du Centre de Secours. S'agissant d'une fresque a priori éphémère, il convient de vérifier la situation au regard des droits d'auteur. Il est prévu qu'un autre artiste intervienne à l'école.

### **Tarifs et règlement de la salle des fêtes :**

La rénovation de la salle justifie une augmentation des tarifs de 10 % ; l'étude a été faite en tenant compte également des tarifs pratiqués dans les communes environnantes. Les périodes avec et sans chauffage sont désormais fixes. Unanimité.

### **Dossier concernant la Dotation Départementale d'Aménagement Durable :**

Il pourrait constituer une réponse au problème posé par les nids de frelons asiatiques. A étudier.

### **Subventions diverses :**

Il s'agit plutôt pour la commune d'une avance de trésorerie à constituer pour l'association Familles Rurales qui démarre à nouveau : le montant arrêté est de 5000 €.

### **Questions et informations diverses :**

- L'adhésion de la commune de Marcilly à la communauté de communes de la Sologne des Etangs au 1<sup>er</sup> janvier 2019 étant enfin actée, il convient de prendre une « délibération d'information » pour désigner ses représentants au nombre de 2 : la population de Marcilly étant inférieure à 1000 habitants, sont représentants de droit le Maire et le 1<sup>er</sup> Adjoint.
- ENEDIS : délibération autorisant le règlement de la redevance 2019.
- Modification de la composition de la commission de contrôle des listes électorales : 1 conseiller titulaire (Michel POULIN), 1 suppléante (Aline MOLLER-GRASSER).
- Litige avec l'orchestre réservé par l'association culturelle et viticole de la Saint Vincent (annulation liée aux travaux de la salle des fêtes) : proposition de transiger à hauteur de 325 €.
- Cérémonie de la Sainte Barbe à Salbris : 1<sup>er</sup> décembre 2018 à 16h30
- Permanence de Isabelle GASSELIN, Vice-Présidente du Conseil Départemental, à Marcilly le 4 décembre 2018 à 10h.
- Vœux aux agents communaux : le 7 décembre 2018 à 18h30
- Prochain conseil municipal : mercredi 19 décembre 2018 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

La secrétaire de séance

Le Maire